

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Cabinet du maire

Accueil des collégiens de Vincennes

14/11/2017

Des études ont montré la présence de pollution de l'air intérieur des bâtiments du collège Saint-Exupéry de Vincennes. Le principe de précaution impose une solution alternative pour la scolarisation de ces élèves.

La Ville de Vitry, sollicitée par le conseil Départemental, a proposé de mettre à disposition l'ancien collège Gustave-Monod à Vitry-sur-Seine, qui représente aujourd'hui la seule solution disponible dans le département.

La mise à disposition de cet établissement ne devrait pas dépasser quatre semaines, dans l'attente de la livraison imminente d'un bâtiment du Conseil Départemental à Saint-Maur. L'ex-collège Gustave-Monod, qui avait déjà accueilli les élèves lors de l'incendie des écoles Makarenko, pourrait accueillir prochainement le l'Unité de Formation des Apprentis Rabelais.

Les riverains du collège Gustave-Monod seront conviés, le 20 novembre prochain, à une réunion publique qui précisera les modalités de l'utilisation temporaire de ce bâtiment.

La ville de Vitry-sur-Seine a mobilisé ses services municipaux pour seconder le conseil Départemental et partager son expérience. La mise en état de ce bâtiment, en un temps contraint, pour accueillir les 650 élèves, est un défi que sauront relever les services municipaux et départementaux.

La ville de Vitry est solidaire de la ville de Vincennes pour surmonter cette crise et participer à la réussite scolaire des collégiens de Saint-Exupéry.